L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 12 SEPTEMBRE 1855.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & COMP. Editeurs-Propriétaires: G. F. WEISSE. F. DUFOUR. F. DUFRESNE. E. HIARD. No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 12 SEPTEMBRE.

SITUATION DU MEXIQUE.

Le steamer *Orizaba*, arrivé hier, nous a apporté d'intéressantes nouvelles du Mexique. Elles vont jusqu'au 8 courant pour Vera-Cruz et jusqu'au 5 pour la capitale. Les révolutions se succèdent au Mexique sans amener un changement notable dans la situation du pays. Nous espérions qu'après une trop longue dictature de Santa-Anna, il en sortirait pour nos voisins un enseignement salutaire et qu'après avoir secoué le joug, ils se hâteraient de se rallier à un gouvernement à la fois conservateur et populaire. Nos prévisions, nous commençons à le craindre, ne se réaliseront pas. Une lettre d'un excellent correspondant, que nous publions plus loin, donnera au lecteur une idée exacte de l'état des choses actuel du Mexique. Le despotisme sera-t-il remplacé par l'anarchie? C'est non seulement possible, mais probable, à moins qu'une main ferme ne s'empare des rênes du gouvernement et ne mette tous les factieux à la raison. Le grand malheur du Mexique est que la plupart des révolutions s'y font non pour satisfaire des ambitions [illegible] et non pour assurer à la nation les bienfaits de la liberté civile, politique et religieuse. Aussi, à peine un gouvernement despotique est-il renversé que les chefs de parti sont en émoi et montent à l'assaut du pouvoir [illegible].

Carrera a été nommé président par intérim. Au lieu de lui permettre de réorganiser l'administration on lui conteste son mandat, et les factions sont à l'œuvre pour le contraindre à abdiquer. On fait circuler dans tous les quartiers de Mexico et dans tous les villages du district fédéral, pour obtenir des signatures, une pétition ainsi conçue:

« Le peuple de Mexico ayant solennellement adopté, le 13 de ce mois, le plan d'Ayutla sans aucune variation, et ce plan étant faussé par la création d'un gouvernement qui n'émane pas de lui, il est dans une nécessité d'empêcher que cette situation, en se continuant, n'intronise l'anarchie, et, en conséquence, le peuple de Mexico décide:

Le gouvernement de M. le général Carrera est méconnu.

Il sera donné le plus exact accomplissement au plan d'Ayutla, sans aucune [illegible].

Mexico, 31 août 1855. »

Carrera va-t-il céder à la pression extérieure? Ce n'est pas probable; il résistera [illegible] le salut de la république dépend [illegible] maintien de son autorité. Il [illegible] avait un chef à la tête des affaires, [illegible] venait à manquer en ce moment [illegible] pourrait survenir d'irréparables [illegible].

M. Carrera, dit le *Trait-d'Union*, est arrivé au pouvoir; on a beau dire à tous et sur tous les tons qu'il ne veut pas [illegible] qu'il va partir, qu'il l'a promis, [illegible] il reste et il ne part pas. Il [illegible] M. Carrera garde le pouvoir [illegible] et qu'il ressemble beaucoup [illegible] de la fable; mais, dans les [illegible] du moment, c'est là ce qui [illegible] arriver de plus heureux à la révolution [illegible] est gardée par un cerbère qui [illegible] pas de mal assurément. Un [illegible] on rendra pleine justice à M. le président intérimaire; il se trouve, [illegible] dans la position la plus compromettante et la plus désagréable qui se puisse imaginer; [illegible] pour résister passivement comme [illegible] un courage et un patriotisme [illegible].

[illegible] de jours, très probablement, [illegible] se dessinera plus nettement. [illegible] Gonzalez, M. Comonfort, M. [illegible] tous les chefs groupés sous le drapeau du véritable plan d'Ayutla, du plan [illegible] ont déclaré ne vouloir faire [illegible] manifestation favorable ou défavorable à la nomination du général Carrera [illegible] se borner à attendre les résolutions de M. le général Alvarez. Or, celui-ci [illegible] vers la fin de la semaine. Il [illegible] du courant à Chilpancingo. [illegible] annonce qu'il viendra avec [illegible] forces, désirant que sa présence [illegible] la fondation solide des principes [illegible]. Si l'on ne met pas cette occasion [illegible] aurait-il écrit, quelque jour [illegible] se répararait dans la nation. »

[illegible] entendu dire que le général [illegible] engagé M. Martin Carrera [illegible] abandonner son poste avant [illegible]. Si cette rumeur n'est pas [illegible] vraie, elle nous semble très [illegible]. Nous pouvons nous tromper [illegible] nous semble qu'en appelant à [illegible] M. le général Alvarez, certains [illegible] croyaient consciencieusement [illegible] viendrait pas. Aujourd'hui qu'il [illegible] mêmes gens paraissent redouter [illegible] elle est désirable à tous égards [illegible] car la capitale sera placée sous [illegible] d'une autorité dont la légitimité [illegible] ne sera pas contestée; [illegible] aura la force dont il manque en [illegible] et tous les intérêts seront rassurés [illegible] avons confiance dans l'heureux [illegible] de la situation; devant la [illegible] qui menace, tous les libéraux [illegible] la nécessité de s'unir intimement, et leur union sauvera la nation. »

MM. Haro y Tamariz et La Garza ont [illegible] 26 août, à San Luis Potosi une [illegible] dont voici le texte:

[illegible] L'idée renfermée dans l'article [illegible] du plan de San Luis Potosi du [illegible] étant adoptée comme elle l'est [illegible] la république, MM. Haro y Tamariz [illegible] La Garza s'engagent à soutenir [illegible] révolution jusqu'à ce qu'ils [illegible] la réunion des généraux en [illegible] forces prononcées, pour qu'ils [illegible].

[illegible] Les moyens de rétablir la paix, la [illegible] et la sécurité publiques;

[illegible] L'organisation d'un gouvernement [illegible] avec amples facultés pour faire, [illegible] administration publique, autant de [illegible] qu'il sera nécessaire; éteindre et [illegible] l'agiotage et les autres abus commis [illegible] jusqu'à ce jour, et cimenter le gouvernement dans les principes d'ordre, de morale et de justice.

[illegible] Les bases de la convocation du congrès constituant, en suivant les principes [illegible] démocratie qui constituent l'esprit et [illegible] programme de la présente révolution.

Art. 2eme. Pour la réalisation de ce [illegible] convenu dans l'article qui précède, [illegible] unissent, avec franchise et [illegible] leurs forces, et s'obligent à [illegible] mutuellement les secours dont [illegible] les troupes de leur commandement [illegible] peuvent disposer les mêmes [illegible] contractantes.

Art. 3eme. Il sera passé copie du présent arrangement à MM. les généraux en [illegible] de la révolution, en les invitant de [illegible] pour que se vérifie le plus tôt possible [illegible] la réunion, dans la capitale de la république [illegible] réunion à laquelle ils se rendront [illegible] personne ou par chargés de pouvoir.

[illegible] le Mexique est délivré de Santa-Anna, mais nous ne sommes pas bien sûrs [illegible] situation s'améliore beaucoup. L'opinion [illegible] n'est pas assez puissante chez nos [illegible] et les lumières trop peu répandues [illegible]. De chétifs ambitieux continueront sans doute à se disputer le pouvoir, et de chute en chute la république [illegible] à un tel degré d'abaissement que [illegible] échapper à une suprême catastrophe, [illegible] seront peut-être obligés de [illegible] l'intervention des Etats-Unis. [illegible] la nationalité du Mexique sera désormais perdue. Ses protecteurs se l'assimileront graduellement et l'absorberont par [illegible] et ce sera moins un acte de leur [illegible] qu'une conséquence de la situation.

LETTRES D'UN AMERICAIN—Le comité central du parti américain a fait publier en brochures, pour les répandre dans l'Etat, les *Lettres d'un Américain*, qui ont paru il y a quelque temps dans l'*Abeille*. Ces lettres résument à grands traits les doctrines du nouveau parti et répondent à la plupart des objections sérieuses qui y sont faites. [illegible] [illegible] Nous comprenons donc que le comité les ait extraites de nos colonnes pour ajouter à la publicité que nous leur avions déjà donnée. La participation de notre correspondant aux luttes de la presse s'est bornée à cette exposition des principes de l'Américanisme.—Chacune des différentes séries de communications qui ont paru dans l'*Abeille*, et qui semblent avoir causé tant d'inquiétude à la presse [illegible], émane d'une plume différente. Bien d'autres correspondances provenant de sources diverses nous ont été adressées dont nous avons dû refuser l'insertion pour nous maintenir dans la ligne indépendante que nous nous sommes tracée dès l'ouverture de la campagne électorale. On se trompe rarement dans le jugement qu'on porte sur les partis lorsqu'on se place à un point de vue élevé et qu'on dégage son esprit des mesquines considérations de coterie.

ESPECES—Le steamer *Orizaba*, arrivé hier du Mexique, avait à bord $[illegible] en espèces ainsi consignées: à Puig & Avendano, $[illegible]; à J. M. Caballero, $[illegible]; à F. Cosendrea, $[illegible]; à E. J. Forstall, $4,000; à W. Mure, $3,843; à J. [illegible] $1500.

Dépêches Télégraphiques

Mobile.

New-York, 7 septembre.—Une longue assez forte s'est déclarée dans les fleuves. [illegible] [illegible]

La Fièvre jaune à Norfolk.

Norfolk, 7 septembre.—La fièvre augmente. Une quantité de provisions est envoyée chaque jour de Baltimore aux habitants de la ville.

Columbia, Caroline du Sud, 10 septembre.—Les nouvelles de Norfolk sont très affligeantes. L'épidémie continue à sévir dans cette ville avec une rigueur sans cesse croissante. Il y a eu quarante décès vendredi et cinquante-cinq dans la matinée de samedi. La maladie se répand en dehors de Norfolk. La petite vérole vient aussi d'éclater à Norfolk: dix cas ont été annoncés.

L'ÉPIDÉMIE—Une épidémie dure rarement plus de deux mois à la Nouvelle-Orléans quelle que soit l'époque où elle éclate. Cet été, la fièvre jaune n'a pris ce caractère dans notre ville que dans la seconde quinzaine de juillet; elle ne sévira probablement plus sous cette forme après la première quinzaine de septembre.

Le mouvement de décroissance s'opère avec la plus grande régularité. Ainsi la seconde semaine d'août est celle qui a offert le chiffre le plus considérable de décès, mais à partir de ce moment la mortalité a commencé à diminuer.—Dans la semaine expirant le 20 août, il y avait eu 394 enterrements; du 20 au 27 on n'en comptait que 357; du 27 au 3 septembre, 301 et du 3 au 9, 255. La diminution a donc été successivement de 37, 56 et 46. En admettant pour la présente semaine une nouvelle diminution d'environ 45 ou 50 les décès seront réduits à moins de 30 par jour. Dans une ville comme la nôtre et avec la population qu'elle renferme c'est un chiffre très faible et qui indique clairement que l'épidémie est à son déclin.

Le nombre des victimes de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans cet été, est jusqu'à ce moment d'environ 2,000: la fin de septembre le portera sans doute à 2,350. L'été dernier on a compté 2508 décès.

SECONDE REPRÉSENTATION DE MLLE RACHEL—La grande tragédienne française a paru une seconde fois, le 4 de ce mois, devant le public de New York, dans *Phèdre*. Elle y a obtenu un nouveau triomphe, plus complet encore que celui de la veille. « On n'admire pas davantage aujourd'hui qu'hier, dit le journal français de New York en rendant compte de la représentation, mais on admire de plus de manières, si cela peut se dire, car on vient de faire connaissance avec des faces nouvelles de ce merveilleux génie, qui, semblable au diamant, a des feux nouveaux pour chaque lumière qui le frappe...... A voir Mlle Rachel entrer, dès la première scène, déjà courbée sous le poids de cette fatalité qui n'éclate d'ordinaire qu'au cinquième acte de nos pièces modernes, on semblait se demander comment elle ferait pour traîner cette longue agonie durant tout le cours de la soirée. A cette question muette, elle a répondu en tenant la salle suspendue à ses lèvres, deux heures et demie durant...... Nous n'essaierons pas de dire quels accents Mlle Rachel trouve pour rendre cette écrasante alternative d'ardeurs et de désespoirs, tantôt contenues, tantôt éclatant dans toute leur violence, puis encore aussitôt réprimées. La presse européenne a épuisé, dix-huit années durant, toutes les formules de langage pour traduire ces miracles de l'art, sans y pouvoir parvenir. Et son dernier mot est encore: « allez voir! »

NORFOLK.—Cette malheureuse ville continue à être ravagée par la peste qui s'y est déclarée. On est obligé, pour aller plus vite, d'enterrer beaucoup de morts dans les rues; d'autres restent sans sépulture et les miasmes horribles qui se dégagent des cadavres en décomposition blessent l'odorat à une assez grande distance des limites de la ville. Les gens de la campagne ne voulant plus y pénétrer avec leurs denrées, la population de Norfolk vit des aumônes en nature qui lui sont envoyées du dehors. Tous les médecins de l'endroit sont morts, à l'exception de deux ou trois.

Correspondance.

La lettre suivante nous est adressée de Thibodeaux. Elle émane évidemment d'un membre du parti américain, mais elle est écrite avec beaucoup de modération et mérite à ce titre de trouver place dans les colonnes d'un journal indépendant.

THIBODEAUX, 8 septembre 1855.

Messieurs,

Aujourd'hui, 8 septembre, le parti américain a eu un meeting-barbecue à trois milles au-dessus de Thibodeaux, dans le but de discuter les principes qui forment la base de ce nouveau parti. La discussion était libre. Nous ne nous attendions pas à voir une si grande réunion, vu la localité, car c'est un des points où les principes de l'américanisme n'ont point encore pris de profondes racines: mais où il en prendra, je vous assure, d'après les discussions qui y ont eu lieu. On pense généralement que ce grand concours est dû à la présence de M. Davigneaud de votre ville, qui, en fort peu de temps, est devenu un des orateurs les plus populaires de la paroisse.

A midi l'assemblée a été appelée à l'ordre, et M. Charles Derbigny, le candidat à la place de gouverneur, a ouvert la discussion par un discours qui a été écouté, pendant près d'une heure, avec une vive satisfaction. J'ai rarement entendu un exposé de principes plus lucide, plus vif et plus entraînant. L'auditoire l'a reçu avec un tonnerre d'applaudissements. S'il était permis à M. Derbigny de prononcer un semblable discours dans chaque paroisse de l'Etat, sa majorité se doublerait certainement: mais à l'impossible nul n'est tenu. Le temps lui manque, mais partout où il passera il fera de faciles conquêtes. Sa noble prestance seule est susceptible de lui attirer les sympathies de ses compatriotes. Je n'ai jamais vu de vieillard plus respectable dans son maintien et dans son langage, sa modestie sincère, qui pour moi représente le vrai talent et le vrai bon sens, lui fait des amis partout où il se présente, et quoiqu'on en dise, Lafourche lui est assurée par une belle majorité.

A M. Derbigny a succédé M. Louis Bush en faveur du parti démocrate—M. Bush a été écouté avec plaisir par les habitants de sa paroisse qui ont pour lui de l'estime et de l'amitié; mais hors de là il ne pourrait faire aucun effet. Comme de coutume il est sorti sur son cheval de bataille, la *question religieuse*, mais je me suis aperçu qu'il avait mis un peu moins celle-là toi: il n'a pas pris le mors aux dents. M. Bush devient plus raisonnable, nous l'en félicitons; il s'aperçoit que les calomnies et les épithètes injurieuses sont de ressort des démocrates et non de bon sens, car il a déclaré à la tribune qu'il n'avait pas cessé d'être whig ou plutôt membre du parti Américain, à la clause religieuse près, et certes si la Convention de Philadelphie rappelle la 8me section de son programme qui est déjà répudiée par beaucoup d'Etats, M. Bush reviendra ce qu'il a été et ce qu'il doit être. En somme son discours a été décent et prononcé sans aigreur.

M. Davigneaud de votre ville, a succédé à M. Bush. Son discours, que je regrette de ne pouvoir vous donner, a fait une grande impression sur l'auditoire; il est décidément le favori de Lafourche et personne ne jouit d'une popularité aussi méritée et aussi légitime—Son langage est sobre et convenable; sa parole franche et bien accentuée a vivement impressionné l'auditoire.

M. Beaty, un des vieux habitans de Lafourche et démocrate, a répondu en français à MM. Derbigny et Davigneaud; son discours qui n'a été qu'une réfutation peu habile, lui a valu une verte réprimande de la part de M. Derbigny. Il avait torturé les faits et avait été jusqu'à dire que la constitution de l'ordre contenait un article qui excluait tous les catholiques des emplois publics. M. Derbigny a juré sur l'honneur que rien de semblable n'existait, que ce n'était là qu'une odieuse calomnie, et que ceux qui la propageaient se commettaient certes pas une erreur involontaire. M. Beaty a dit alors qu'il ne faisait point allusion à la constitution de l'ordre en Louisiane, mais que par le silence des membres de cette association il en inférait que cela devait être ailleurs.

Ainsi s'est terminée paisiblement cette réunion; un autre meeting aura lieu samedi prochain à Houma, dans la paroisse Terrebonne. Les démocrates et les américains s'y rencontreront comme de coutume pour plaider respectivement la cause de leurs principes.

A.

CHRONIQUE LOCALE.

MENDIANTS DE PROFESSION—Le maire L. Lewis a reçu une lettre du secrétaire d'Etat et une autre du consul des Etats-Unis à Brême, annonçant que des « agents d'émigration » à Brême avaient publié et fait circuler, dans l'intérieur de l'Allemagne, des circulaires qui engagent les émigrants différents, boiteux, etc., à ne pas aller à New-York (car les lois de cet Etat leur défendent de débarquer à moins qu'ils ne fournissent caution pour répondre qu'ils ne seront pas un fardeau pour la communauté), mais à débarquer à la Nouvelle-Orléans ou à Baltimore où de semblables lois n'existent pas.

M. Lewis a fait publier une circulaire dans laquelle il rappelle aux parties intéressées que les lois de la ville et de l'Etat défendent l'introduction des émigrants dont il est question plus haut, et invite, en devoir aux capitaines de navires et autres qui introduiraient des personnes que les autorités pourraient être forcées de secourir dans les deux ans après leur arrivée, ou qui pourraient être déclarées coupables d'un crime quelconque ou de folie de paix, de fournir un cautionnement dont le montant serait fixé par le maire, mais qui n'excèderait pas trois cents piastres pour chaque passager.

[illegible]

CITÉ DE [illegible]

Accusé—Louis Airic, l'officier Turrais a arrêté [illegible] [illegible]

Noyé.—On a trouvé, hier matin, le cadavre d'un homme flottant dans le fleuve, au pied de la rue de Canal. Le coroner a tenu l'enquête. Verdict: noyé. Lajeri n'a pu apprendre le nom du défunt qui paraissait avoir 30 ans. Il était d'une taille de cinq pieds sept pouces, avait une longue et épaisse blonde et portait les vêtements d'un ouvrier.

Louisiane.

PAROISSE PLAQUEMINE—Nous lisons dans le *National* de Plaquemine du 8 courant:

Nous sommes en pleine moisson, le peu de riz qu'on récoltera cette année promet d'être de qualité supérieure. Il se vend prix sur l'habitation, au taux de deux dollars le baril.

Déjà les marchands de fruits sont en tournée ici, on nous assure qu'ils ont payé les citrons et limons à raison de dix piastres le baril.

—Nous apprenons avec peine que les récoltes de riz et maïs de canne des Buras, sont tout-à-fait perdues. La récolte d'orange sera bien petite aussi.

—La fièvre jaune sévit avec force à l'Anse-aux-Jésuites; dans une seule maison huit personnes en ont été attaquées, mais grâce aux soins empressés et assidus de l'habile docteur de l'endroit, jusqu'à présent on ne déplore la perte que d'une seule personne.

ETRANGE DISPARITION D'UN NEGRE.—On lit dans le même journal:

Un nègre appartenant à M. Jos. Cathoart, mais employé depuis quelque temps dans le moulin à riz des frères Jourdan de notre paroisse, demanda, il y a environ deux semaines à ses bourgeois la permission de traverser le fleuve pour aller voir sa femme, négresse appartenant à M. T. L. Huff.

La dernière fois qu'il fut vu par MM. Jourdan il était en esquif s'éloignant la rive gauche à force de rames.

Le nègre disparut et pendant trois jours et trois nuits nul ne sut ce qu'il était advenu quand, tout à coup, les frères Jourdan apprirent qu'on avait retiré du fleuve, dans les environs de la Grande Prairie le cadavre d'un nègre dont l'occiput paraissait avoir été enfoncé à l'aide d'un objet contondant.

Les frères Jourdan reconnurent dans le cadavre qu'on leur montra, le nègre qu'ils avaient à leur service.

Jusqu'à présent a-t-on fait la moindre démarche pour découvrir les coupables? La justice a-t-elle été informée de ce crime? Le shérif est-il en quête des assassins? Le coroner a-t-il fait l'autopsie, a-t-il déposé le procès-verbal mortuaire au greffe de la Cour criminelle?

Voici, à notre connaissance, le quatrième nègre dans moins de dix ans qui disparaît victime de quelque lâche attentat sans que la moindre perquisition soit faite pour amener les assassins pardevant les tribunaux.

Depuis quelque temps, le plus grand désordre règne dans nos environs, le dimanche surtout les nègres s'assemblent contrairement à la loi et qui sait à quelle fin ces réunions sont faites!

MORT MYSTERIEUSE. — On lit dans le même journal:

La semaine dernière le coroner a été appelé à dresser procès-verbal sur le cadavre d'une femme trouvée dans le fleuve en face de l'habitation de M. McCutcheon, en cette paroisse.

Si ce sinistre était le résultat d'un fatal accident, accident qui n'a pu arriver qu'entre la ville et la Pointe-à-la-Hache, il est probable que la rumeur publique en eut fait mention. Mais personne des environs n'a entendu parler de pareil malheur.

Déjà nous avons appelé l'attention des officiers préposés à la garde de notre paroisse sur l'inhumanité de certains commandants de remorqueurs ou de navires, qui afin de se débarrasser au plus vite du corps de personnes qui peuvent accidentellement mourir à leur bord, se hâtent de les faire jeter au fleuve; d'autres, (et nous avons deux exemples pour maintenir la vérité de notre assertion) d'autres, disons-nous, prennent au moins la peine de les mettre dans une bière et exercice les font porter à terre.

Par l'enquête sus-mentionnée il appert que le cadavre était celui d'une femme d'environ vingt-cinq ans; elle était vêtue d'une robe d'indienne et d'un caleçon de coton.

LAFOURCHE — La *Minerve* de Thibodeaux nous apprend que la récolte de maïs sera beaucoup plus considérable à Lafourche cette année que de coutume. La récolte de sucre aura beaucoup à souffrir de la bourrasque qui a soufflé sur la paroisse le 31 août. Des champs entiers de cannes ont été abattus. Pour réparer ce dommage il faudrait, d'ici à la roulaison, un temps admirable.

NAUFRAGE — On écrit de l'Ile-aux-Cailloux que la goëlette *Eagle*, capitaine Winston, partie de la passe de la Sabine pour la Nouvelle-Orléans, s'est jetée, pendant le coup de vent du 31 août, sur la pointe occidentale de l'île Timbalier. Personne n'a péri, mais le navire et la cargaison, qui se composait de 850 balles de coton, sont complètement perdus.

CORRESPONDANCE MEXICAINE.

Mexico, 5 septembre 1855.

Messieurs les éditeurs de l'*Abeille*,

Autant les journaux étaient muets autrefois, autant ils sont bavards aujourd'hui; vous aurez, sans doute, peine à vous retrouver au milieu des divagations de la presse locale; je vais essayer de vous tenir au courant de la situation.

La révolution n'a pas fait un pas depuis le départ de Santa-Anna; l'armée, voyant son existence compromise, s'est hâtée de prendre les devants en se *prononçant* pour le plan d'Ayutla, mais en s'y prononçant elle s'est réservé la direction suprême de la révolution [illegible] à l'un des chefs du mouvement qui a renversé Santa-Anna; nous avons ainsi nos révolutionnaires de la veille et ceux du lendemain. Les révolutionnaires de la veille sont ceux qui, comme je vous le disais, levé dès 1853, l'étendard de la révolte à Ayutla et ceux qui se sont rangés sous leur bannière avant la fuite de Santa-Anna. Les révolutionnaires du lendemain, ce sont les chefs militaires, c'est l'armée, qui ne sont prononcés après la fuite du dictateur pour se sauver s'il était possible. M. Carrera, président intérimaire, nommé par l'influence de la garnison de Mexico, se trouve par cela même, le *chef des révolutionnaires de lendemain*; il n'est donc pas étonnant que ceux de la veille, qui sont les vrais révolutionnaires de la veille. Les uns et les autres reconnaissent, comme leur catéchisme politique, le plan d'Ayutla, seulement, les révolutionnaires de lendemain y ont fait quelques modifications, et les révolutionnaires de la veille ne voient pas qu'on touche au plan primitif.

M. Carrera, par les circonstances même de sa nomination, s'est trouvé placé dans une position difficile, car bien que porté au pouvoir par la révolution, il sait qu'il est avant tout le représentant et le rempart de l'armée. Le peuple soumis, qui craint le désordre et l'anarchie, se rangerait assez volontiers du côté de M. Carrera, mais les agitateurs, les chercheurs d'emplois, le ultra-libéraux attaquent le président intérimaire avec une fureur acharnée et prétendent forcer par la menace l'obliger à se démettre de la présidence à laquelle, disent-ils, il a été nommé d'une manière illégitime.

Le plan d'Ayutla, en effet, ne parle pas de la nomination d'un président par Mexico; il déclare que, dans chaque Etat ou département, le chef de la révolution prendra le commandement, puis que tous les chefs se réuniront, nommeront entre eux celui qui devra représenter l'unité du pouvoir. Or M. Carrera n'a pas été nommé par les chefs de la révolution; il a été nommé par quelques représentants dont le commandant-général de Mexico avait dressé la liste, et c'est lui, au contraire, qui nomme les autorités des départements. De là la guerre d'opinion et de journaux.

A cela, les partisans de M. Carrera répondent que le plan d'Ayutla s'est posé dans une hypothèse qui ne s'est pas réalisée; que ce plan a été dressé pour soulever tous les départements contre la capitale, ses auteurs ayant pensé que Santa-Anna résisterait jusqu'au dernier moment, et que Mexico n'adhèrerait à la révolution qu'en dernier lieu, est fait leur plan en conséquence; mais la fuite de Santa-Anna ayant tout changé, et Mexico s'étant prononcé avant la plupart des capitales de départements, il fallait nécessairement créer une unité de pouvoir, les chefs de la révolution n'existant encore que sur un petit nombre de points et ne pouvant remplir le vœu du plan d'Ayutla. Cette unité de pouvoir, M. Diaz de la Vega l'a fait nommer par un conseil de douze représentants par territoire ou par département; il était impossible d'attendre que les départements envoyassent leurs représentants: on les a pris à Mexico, et le nom de M. Carrera est sorti de cette élection.

Je crois, moi, qu'il y a eu de peur et du contre, que ceux qui qualifient d'illégale, la nomination de M. Carrera n'ont pas tout à fait tort, et que les raisons données à l'appui de cette nomination ne manquent pas de solidité; mais ce qui me détermine surtout en faveur des partisans du président intérimaire, c'est qu'il défend de la nomination, nous serions indubitablement tombés dans la plus déplorable anarchie. Chacun se prononçait après coup, aurait voulu se faire sultan dans sa localité; il eût même très probable que les commandants-généraux même de Santa-Anna se seraient prononcés pour garder leurs postes, et jugez dans quelle confusion nous nous serions trouvés plongés et la difficulté qu'on aurait rencontrée pour rétablir, plus tard, l'autorité dans tous ces pouvoirs isolés, divisés, différents de vues et d'opinions.

Il faut rendre, du reste, cette justice à M. Carrera, c'est qu'il s'est conduit en honnête homme; il a convoqué le Congrès constitutionnel [illegible] [illegible]

[illegible]

Le pays de New-York éclate en un seul cri d'admiration; il n'en pouvait être autrement, dit le *Courrier des Etats-Unis*. Mais peut-être trouvera-t-on quelque intérêt à une rapide revue des expressions diverses que trouve l'enthousiasme unanime.

RACHEL A NEW-YORK.

OPINION DE LA PRESSE.

[illegible]

TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu hier des journaux du Texas jusqu'au 8 courant. Des pluies torrentielles ont inondé l'ouest de l'Etat et causé de grands dommages à la récolte.—Les Séminoles qui se sont établis près d'Eagle Pass, commettent toutes sortes de déprédations sur la rive américaine du Rio Grande. Le général Vidaurri, chef des révolutionnaires mexicains, a envoyé 500 hommes pour les châtier.

Une lettre de Reynosa du 19 août annonce que les forces fédérales qui doivent opérer contre Matamoros allaient se concentrer à Camargo et à Mier; elles se composent d'un effectif de 3,000 hommes dont un tiers de cavalerie.

Le général Vidaurri a envoyé le colonel Garza à Zacatecas avec un détachement de 1,200 carabiniers pour chasser de la province le général Perez.

Le lieutenant colonel Seyes a battu à Tula 300 hommes de troupes du gouvernement sous les ordres du colonel Cobos.

FESTIN CHINOIS—Les Chinois de la Californie célébrèrent dernièrement une de leurs fêtes nationales. Un de leurs gargotiers avait préparé un pâté-monstre dont il avait invité tous ses compatriotes à venir prendre leur part. Cette superbe pièce se composait d'une natte, de deux chats, de trois paires de bottes, d'un chien, de quatre perroquets, d'une paire de chaussettes de coton, de onze tortues et d'un quartier de cheval,—le tout haché menu et convenablement assaisonné. Les Chinois ont dévoré la chose.

RECOLTES AU CANADA—Nous lisons dans la *Patrie*, journal publié à Montréal:

[illegible]

Académie Jefferson,

SOUS LA DIRECTION DE G. J. LORD,

No 23, rue Bourbon, Nlle-Orléans.

CETTE Institution sera fermée pendant le mois de septembre. Les classes recommenceront lundi, 1er octobre. 4 sep—jusq 1er oct

Vermifuge Concentré de Winer.

C'est le meilleur remède qui ait jamais été inventé pour détruire les VERS [illegible]

A vendre par J. WRIGHT & Co., No 151 rue Chartres, N. O. 10 sep—3

MM. J. Kidd & Co. [illegible] pilules de Dr McLane [illegible] OGDEN & CLARK.

Ce précieux remède est à vendre par SCOVIL & MEAD, no 111, rue de Chartres. [illegible]

Personne n'oserait aujourd'hui contester l'efficacité des Amers Allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr C. M. Jackson [illegible] A vendre par J. WRIGHT & Co., No 151, rue de Chartres. 6sept—3ips

AVIS. Le navire MULHOUSE, capitaine Stiphen, est en déchargement [illegible] E. V. BAXTER. 7 sept

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS. [illegible] L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain. S. S. MORSE, Propriétaire. 11sept

AVIS AUX CONFISEURS. A VENDRE. Un établissement de confiserie, situé à l'encoignure des rues Tréme et Bayou [illegible] S'adresser à BERNARD TURPIN, rue des Magazins No 47. 12sept—6f

BIERE DE BAVIERE—15 barriques de cette bière renommée, en magasin et à vendre par DENTER & IHAN. 12sept

QUININE—300 onces quinine de Pelletier, De-londe et Levallois, à vendre par B. TURPIN, 47, rue des Magazins. 12 sept—6

PORTER et bière blanche de Londres—120 futailles de la brasserie de Hibbert, de Londres, en grandes et demi bouteilles, à vendre par B. TURPIN, No 47, rue des Magazins. 12sept

PETARDS de la Chine—1000 caisses de 40 paquets à vendre par B. TURPIN, 47, Magazins. 12 sept

VINS de Champagne—400 paniers marqués de Ratzville [illegible] B. TURPIN, 47, rue des Magazins. 12 sept

SERRURES françaises [illegible] B. TURPIN, 47, Magazins. 12 sept

CAPSULES pour fusils [illegible] B. TURPIN, 47, Magazins.

EAU DE VIE—[illegible] [illegible] NOS ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis. 12 sept

MAQUEREAUX—155 barils [illegible] CANDI—100 caisses, en magasin. SAVON de Castille [illegible] FROMAGE [illegible] PIMENT [illegible] A vendre par E. J. HART & Co., No 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

LE Dr A. LEMAT, a transféré son domicile 124, rue St-Pierre, entre Dauphine et Bourbon. 21 août—1m

GOGHAUX FRERES, 107 & 108, rue Vieille Levée. VIENNENT de recevoir par les steamers Crescent City, Cahawba et Orizaba [illegible] GOGHAUX FRERES, 107 & 108 rue Vieille Levée. 11 sept

CHAMPAGNE, Brandy, Rum, Gin, Porto vins et groceries [illegible] BOYER FRERES, V. BENQUET & Co. 11 sept

A VENDRE—[illegible] BOYER FRERES, V. BENQUET & Co. 11sept

SUCRE—716 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane, en débarquement du brick Mary Clark, venant de la Havane, à vendre par R. CAMUZAO & Co., No 28, Vieille Levée. 11 sept

Nouvelles marchandises. RECEMMENT reçues par U. A. POLLARD & Co, [illegible]

Couteaux à cannes. A vendre par U. A. POLLARD & Co—150 douzaines couteaux à couper les cannes, de différentes dimensions.

Aux cotoniers de coton. U. A. POLLARD & Co, viennent de recevoir un nouvel envoi de ces célèbres couteaux [illegible] A vendre au No 76, rue du Canal, près de Chartres. 11 sep

Cigares de la Havane.—Importation directe. LES soussignés reçoivent en ce moment, par les bricks Adams Gray et J. S. Gittings, un choix d'assortiment de cigares [illegible] MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 11 sep—6f

300 barriques vin de Bordeaux [illegible] FERROS FRERES.

PROGRAMME

Du Parti Américain de la Louisiane

I—Nous demandons que les lois de naturalisation soient révisées de manière à sauvegarder la sincérité du scrutin.

II—Nous demandons qu'il soit voté des lois convenables pour interdire l'entrée du pays aux mendiants et aux criminels.

III—Nous condamnons toute violation des droits acquis par les habitants de ce pays, qu'ils soient nés aux Etats-Unis ou à l'étranger.

IV—Nous croyons que le gouvernement fédéral ne doit point s'occuper de l'esclavage, et ne s'est pour protéger nos droits constitutionnels.

V—Nous nous prononçons pour une forte politique nationale qui assure d'une inviolable protection à l'étranger le nom américain, et qui accompagne et sauvegarde le citoyen de l'Union partout où il se trouve.

VI—Nous croyons que les Américains doivent gouverner l'Amérique et que ce gouvernement doit résulter de l'élection, seul moyen légitime de réforme dans ce pays.

VII—Nous croyons que les fonctions publiques doivent être offertes et non sollicitées. Nous condamnons les distributions de places parmi les solliciteurs qui les revendiquent comme la récompense de leurs services.

VIII—Nous maintiendrons et nous défendrons la Constitution des Etats-Unis, ainsi que l'Union, telle qu'elle existe actuellement, et les droits des Etats dans leur intégrité, exigeant en même temps que le gouvernement général remplisse exactement tous les devoirs qui lui sont imposés par la Constitution.

IX—Nous approuvons le programme adopté par le Conseil National du parti Américain, dans sa récente réunion à Philadelphie, mais nous rejetons l'application des principes du huitième article aux catholiques américains comme injuste, contraire à la vérité et complètement indigne de notre pays. Nous continuerons à protester contre toute infraction de la liberté religieuse, car nous mettons au premier rang de nos convictions ce principe que l'homme et sa conscience Dieu seul est juge. Nous condamnons de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition nécessaire pour remplir des fonctions politiques, et nous ne nous joindrons jamais à un parti qui ne partagerait pas complètement nos vues à cet égard.

X—Nous ne sommes opposés à aucun parti, comme organisation politique, mais nous serons contre tous ceux qui combattront les grands principes conservatoires que nous venons d'énoncer.

DOCTRINES D'ETAT.

Réforme des abus et diminution des dépenses de l'Etat.

Education de la jeunesse du pays dans les écoles établies par l'Etat.

Organisation constitutionnelle de la commission des terres incultes.

Administration plus efficace du département des améliorations intérieures dans le but d'améliorer notre navigation intérieure.

CANDIDATS AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR: CHARLES DERBIGNY, DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR: LOUIS E. TEXADA, DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT: ROBERT G. BEALE, D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier: J. V. DURALDE, D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur: WALTER ROSSMAN, DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général: RANDELL HUNT, D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction: O. D. STILLMAN, D'OUACHITA.

[illegible]

Les "Bons Samaritains."

CETTE société s'est organisée hier soir par suite de l'épidémie qui règne à la Nlle Orléans. Les officiers dont les noms suivent ont été élus:

John Holland, président; Newton Richards, vice-président; J. Mason, secrétaire et John Fleisher, trésorier.

Comité pour recevoir les souscriptions: Général John L. Lewis, Bureau du Maire; Eugène Rousseau, [illegible] de la Banque des Citoyens; J. C. Prendergast, Bureau de l'Orléanais, troisième district, et Theo. S. Moore, bureau du Republican, quatrième district.

Médecins—Docteurs S. A. Cartwright, J. S. McFarlane, Hod de la Rose; Wederstrandt, Bertrand, H. Dumond et Lewis.

Fournisseur—C. Young, rue Poydras, et E. Ros, rue Royale.

Officier du comité et Surintendant. Général des Hôpitaux—George W. Dixon.

Garde-malades—Les personnes demeurant en ville ou hors de la ville, qui ont besoin de garde-malades, devront s'adresser à Mme Curtis, No 4, Marché Poydras; à John Fleisher, rue Perdido, en face du dépôt du chemin de fer de Carrollton ou à F. Keller, libraire en dessous de l'Hôtel St. Charles.

On demande [illegible] cinquante garde-malades [illegible] s'adresser à Mme Curtis, No 4, Marché Poydras; à T. Keller, libraire, au-dessous de l'Hôtel St. Charles, ou à John Fleisher, rue Perdido, en face du Dépôt du chemin de fer de Carrollton. 16sept

Théâtre d'Orléans.

LE public est informé qu'à partir de cette date, le bureau du Théâtre d'Orléans sera ouvert tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Les anciens abonnés qui veulent conserver leurs loges, et les personnes qui désirent arrêter des places pour l'hiver prochain sont invités à se présenter au bureau pour remplir les conditions de l'abonnement.

Nlle-Orléans, 3 septembre 1855. S. SAINT-CYR, contrôleur. 4sept

Aux Habitants Sucriers.

LE soussigné a reçu une petite quantité de graines fraîches de la nouvelle canne à sucre de la Chine, du Sorgho sucré. Prix: $2 l'once, (4 onces suffisent par arpent). [illegible] 1er sept—1m B. DOUB, 30, rue de Conti

JOHN MUNROE & Co., Banquiers américains, No 5, rue de la Paix, Paris. [illegible] 3 sept—6 m

AVIS. LE soussigné, liquidateur de l'ancienne maison de J. Dubois Jr & Co. [illegible] E. OLLIVIER, rue de la Douane, No 19, entre Chartres et Levée. Sept—1m

Importation directe. 1,400,000 CIGARES DE LA HAVANE, [illegible] BORRIO & FRERE, 24, rue Gravier. 7 sep

Sacs en pièce. MILLE sacs en pièce, en débarquement du Saragossa et à vendre par J. C. BUDDECKE & Co., No 160, rue Tchoupitoulas. 4 sept

WHISKEY [illegible] HUILE DE LARD—30 barils, choix. AMIDON—60 caisses amidon purifié de Fraser. SAVON—200 caisses blanc [illegible] CHANDELLES—[illegible] JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas. 10 sep

EN magasin et à vendre [illegible] LANATA GANDOLFO & Co, 8 & 10 Jefferson. 10 sept

VIN DE BORDEAUX—[illegible] LIQUEURS ET FRUITS—[illegible] EAU D'ORANGER—[illegible] ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée.

BEURRE de Goshen—10 barils, 1ère qualité [illegible] R. RENAUD & A. TARDOUX, encoignure St-Louis et Royale. 1 sep

Chapeaux, Bottes, Souliers et Brodequins. [illegible] J. M. GOULD & Co., No 8, rue des Magasins. 4 sep

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1855. A dater de ce jour, MM. JAMES POLLOCK, GEORGE POLLOCK Jr, et ERNEST MILTENBERGER sont intéressés dans notre maison. Les affaires continueront sous la même raison sociale. A. MILTENBERGER & Co. 1er sep—1m

Succession de James-Arnold, h. c. l. AVIS est par le présent donné aux personnes ayant des réclamations à faire valoir contre la succession [illegible] JOHN CULBERTSON, exécuteur testamentaire, No 53, Passage de la Bourse St. Louis, entre Conti et Bienville. 3 sep—10

Façade en fer. LES colonnades en fer enlevées de la façade du magasin No 15, rue st. Charles, pourront être [illegible] NEWTON RICHARDS, Dépôt de Granit, No 167, rue de la Douane. 3 sep—6

BOTTES ET SOULIERS—Reçu par le steamer Crescent City, venant de New-York, et par le navire Montgomery, venant de Boston: [illegible] JOHN M. GOULD & Co., 8, rue des M. 3 sep

Richard, Aldige & Co, Importateurs de marchandises françaises et étrangères, 22, rue de Chartres, REÇU par les derniers arrivages du Havre: [illegible]

Avis aux marchands. H. CLOSTERMANN & Co, 44 rue de Chartres, ONT reçu par le steamer Crescent City, de New York [illegible] H. CLOSTERMANN & Co, 44 rue de Chartres. 3 sep

Librairie Française de Vve HEBERT & Co, 149, rue de Chartres. REÇU par le Crescent City—La Cité de Dieu de saint Augustin; [illegible] 3 sep

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Nouvelle-Orléans, 23 août 1855. DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 19 septembre, pour transporter sur l'autre rive du fleuve et débarquer sur la Levée tout le sucre, la mélasse et le fret arrivé à Alger par le chemin de fer et devant être transporté en ville. Le contrat sera pour un an. WILLIAM G. HEWES, président. 24août

Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er août 1855. EN vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pour en administrer les affaires," approuvé le 23 février 1852 [illegible] Commissaires: Jno L. LEWIS, maire, OVIDE DE BUYS, contrôleur, W. H. GARLAND, trésorier, E. E. DURELL, président du conseil des Aldermen, J. EAGER, président du comité de finances du Conseil des Assistants-Aldermen. C. S. LEE, secrétaire.

AUX FAMILLES. MESSIEURS D. POIROT & Co. [illegible]

Bureau de la Société Howard, No 30, rue du Canal. LES demandes de secours sont reçues de 8 heures du matin à 8 heures du soir. D. I. RICARDO, Secrétaire. 26août

LE NORD. L'AGENCE de ce nouveau et remarquable journal, édité à Bruxelles (en Belgique) [illegible] LOUIS SCHWARZ. 25août—3m encoignure Douane et Exchange Place

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES, Dirigé par Mme PARENT, encoignure Dumaine et Remparts. LES classes seront réouvertes le 3 septembre prochain. [illegible] 7août

Magasin de TAPIS, No 23, rue de Chartres. TAPIS—Un grand assortiment de tapis de tous genres. TOILE CIREE—De toutes largeurs et qualités. NATTES—Nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, 1/4, 5/4 et 6/4. Abat-jour, couvertures de table et de piano [illegible] A. BROUSSEAU & CO. 6août

ACADEMIE d'écriture et tenue des livres de Dolbear, 106 Rue du Canal 106. De nouveaux élèves seront reçus, cette semaine, à l'Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de DOLBEAR, No 106, rue du Canal. [illegible] RUFUS DOLBEAR, No 106 rue du Canal. 10 sept

PAPIERS PEINTS. Maison Victor Hébert & Cie. 149, rue de Chartres. ENTREPOT DE PAPIERS DE TENTURE, Des meilleures fabriques françaises. [illegible] Vve HEBERT & Co. 149, rue de Chartres. 27 août—3m

EN débarquement du Virginia Ann, de Marseille—200 caisses Vermouth Le Noilly; 240 paniers huile olive Plagniol; [illegible] ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée. 30août

ARTICLES DIVERS—En débarquement et en magasin: [illegible] JOS. W. MARKS & Co. 76 et 78, rue Magazine. 30août

Avis aux marchands de la ville et de la campagne. [illegible] LOUIS DUCOURNAU, 28, rue de Chartres. 29 août

Importation directe. 107,800 CIGARES de la Havane, venant d'arriver par le brick Saml J. Peters [illegible] J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 1sept

$20 de récompense. S'EROOT sauvé [illegible] 15 août

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. CONVOIS pour passagers, tous les jours, d'Alger au Passage de Lafourche et du Passage de Lafourche à Alger. [illegible] A. E. SEGER, vice-président

RABAIS!!! RABAIS!! GIQUEL & JAMISON. No 5, rue de Chartres. LES soussignés désirant vendre la balance des marchandises [illegible] GIQUEL & JAMISON, No 5 rue de Chartres. 27 août

PAPIERS PEINTS NOUVEAU DELCROIX. 106—Rue de Chartres—106. [illegible] DELCROIX, 106, rue de Chartres. 17av.

Apprenez l'anglais!!! CEUX qui désirent acquérir [illegible] 14 mai

GRAND EXPRES De la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. [illegible] STARR & JONES [illegible]

LASAY & LESAGE, 36, rue de Chartres, Importateurs de confections. [illegible]

P. A. HEBRARD, 118, rue du Canal, près Magasin. IMPORTATEUR de marchandises françaises, anglaises et américaines [illegible] P. A. HEBRARD, 118, Canal, près Royale. 2lav

P. MALLARD, 87 RUE ROYALE, [illegible]

LOPEZ & Co., Fabricants de Chocolat à la vapeur ET CONFISEURS, 35 RUE CHARTRES, Encoignure Conti. Gros et Détail. Nouvelle-Orléans.

ALCOOL—50 barils [illegible] JOSEPH LANDIS & Co, 33, rue Tchoupitoulas. 22 août

Chaussures!! Chaussures!!! Les plus belles et les meilleures Chaussures QUE L'ON PUISSE VOIR A la manufacture de BLANCAND & GUITET, Encoignure des rues Royale et Dumaine, [illegible]

FRUITS AU JUS—[illegible] PREAU & COUTURIE, 21 & 23, rue Gravier. 16juil

SIX barils graine de Chanvre, à vendre par P. OUSACHE FRERE & Co, 29 août—5 encoignure Royale et St. Philippe.